

Marigot, mercredi 31 mars 2021

DOB 2021

A. Examen du point 1 à l'Ordre du Jour : Débat sur les Orientations budgétaires de l'année 2021.

1) Intervention du Président :

Je vous invite maintenant à aborder le débat d'orientations budgétaires 2021.

Comme pour chaque exercice, notre Assemblée doit débattre des orientations budgétaires, à travers un exercice qui requiert un cadre précis, pour lequel nous devons :

- a- Revenir sur le contexte financier de l'année 2020 : une année contrainte par la crise de Covid19.*
- b- Effectuer une présentation des grands équilibres : Madame Marie-Dominique RAMPHORT en présentera les détails*
- c- Il est aussi question à travers cet exercice de présenter les perspectives budgétaires et économiques pour l'année 2021.*

Cette année encore, nos politiques publiques répondent à des enjeux de solidarité sociale et territoriale, de développement de nos infrastructures de base et de notre économie, en faveur du cadre de vie des saint-martinoises et des saint-martinois et de l'accueil de nos touristes.

Notre document d'orientations définit nos grandes priorités politiques qui seront ensuite gravées dans le marbre, budgétairement parlant, lors du vote du budget primitif de notre collectivité, le 12 avril 2021.

Comme en 2020, nos orientations s'inscrivent dans un développement social et économique réaliste du territoire, en allant à l'essentiel et en présentant des projets finançables et réalisables.

Nous n'avons pas à rougir de la situation financière de notre Collectivité, car malgré la crise et une perte sèche de 15 millions d'euros sur nos recettes fiscales en 2020, nos finances sont à l'équilibre.

Nos orientations budgétaires tiennent compte bien sûr de la situation sanitaire actuelle et de la nécessité de relancer notre économie.

La relance passera indéniablement par l'investissement public, porté par la délégation développement durable et mon Vice-président Steven PATRICK dans l'intérêt du quotidien des Saint-Martinois.

D'ici fin 2023, ce sont plus de 153,8 millions d'euros qui seront dépensés dans les chantiers de la Collectivité et donc injecter directement et indirectement dans notre économie.

- 41,2 millions d'euros pour les établissements scolaires
- 9 millions pour nos routes
- 5,13 millions d'euros pour l'éclairage public
- 11,4 millions pour le front de mer
- 5,5 millions d'euros pour Grand Case et l'embellissement de l'espace public

Pour que notre programmation pluriannuelle réponde efficacement aux enjeux de relance et de cadre de vie des Saint-Martinois, forts de la réorganisation de nos services et d'une expertise renouvelée au sein de notre administration, nous avons procédé au rééquilibrage de notre programmation pluriannuelle des investissements en tenant compte :

- *Tout d'abord des recettes issues des financements nationaux et européens ;*
- *De la capacité de la commande publique à rédiger, publier, attribuer les marchés nécessaires selon un calendrier prenant en compte les priorités de l'exécutif et le recours à des Assistance à Maitrise d'ouvrage.*
- *Et enfin de l'externalisation des principaux chantiers, notamment à travers des conventions de mandat financier*

C'est pourquoi, pour cette année 2021, 37,3 M€ de crédits d'investissement seront destinés à la poursuite de la réalisation de notre Plan Pluriannuel d'Investissement.

Nous avons engagé dès le mois de septembre 2020 un travail d'identification des recettes d'investissement au titre de la Relance avec la Préfecture. Les fonds européens dits « REACT EU » et le Contrat de convergence et de transformation, prochainement amendé, constitue les principales recettes pour nos investissements.

Je pense pouvoir dire que notre stratégie d'intervention en matière d'investissements est aujourd'hui partagée par l'Etat et l'Union européenne. A travers les crédits Outre-mer et le FEDER, l'engagement de nos autorités préfectorales, nationales et européennes est clair et apprécié.

Enfin, la Collectivité bénéficie d'un emprunt obtenu en 2020 auprès de l'AFD mais non-sollicité à ce jour. Le budget primitif 2021 prévoit le recours à cette recette pour le financement des investissements, compte tenu d'un auto-financement, certes positif mais impacté par des rentrées fiscales 2020 en nette baisse.

Comme évoqué, notre stratégie financière d'investissement est indéniablement dépendante de notre capacité à réaliser ces opérations.

C'est pourquoi, des chantiers pour un volume de 50 millions d'euros seront entièrement externalisés. Ainsi des chantiers attendus comme l'aménagement des espaces publics de Grand Case, les aménagements paysagers de l'ensemble du territoire ou la requalification du front de mer de Marigot feront l'objet de conventions de mandats.

La mise en œuvre de ces procédures est en cours, certaines ont d'ailleurs d'ores et déjà été lancées comme le réaménagement du front de mer de Marigot qui vous sera présenté lors de notre prochain conseil territorial dédié au budget.

Parallèlement, des opérations structurantes, en faveur de notre jeunesse, pour un montant total de 43 millions d'euros ont été lancés en 2020 et en ce début d'année 2021 et se poursuivront sur les 2 prochains exercices. Nos nouvelles méthodes de travail, nous ont en effet permis de concrétiser 4 projets : le collège de Quartier d'Orléans, le collège de la savane de 900 places, le centre nautique et la rénovation de la médiathèque.

Je le disais dans mon propos liminaire, les mesures sanitaires en vigueur ont considérablement affecté Saint-Martin, socialement et économiquement.

C'est une réalité à laquelle nous ne pouvons pas échapper et il a fallu réagir en conséquence.

En 2021, nous allons donc veiller à ce que la Collectivité soit pleinement investie dans son rôle social :

- *En accompagnant les plus fragiles*
- *En maintenant des efforts constants sur la politique Jeunesse et en développant les compétences des saint-martinois, avec de nouvelles réalisations comme :*
 - *Le Campus Connecté,*
 - *La construction de deux collèges*

- La création d'un centre nautique,
- Mais aussi le maintien affirmé de nos politiques publiques en faveur des étudiants et des jeunes du territoire, à travers notamment les bourses d'études et le schéma territorial de la formation professionnelle ou encore le déploiement du nouveau dispositif Cadre Avenir.

Enfin, la Collectivité jouera aussi pleinement son rôle de soutien au monde économique en initiant des actions concrètes en faveur de nos entreprises.

Sur le plan économique, nous avons su réagir immédiatement en créant des dispositifs innovants et surtout adaptés au contexte de crise.

Je pense aux partenariats financiers que nous avons initiés, aux dispositifs Boost, Mon Beau Commerce, à la cellule CARE et aux Appels à projets lancés fin février, afin de renforcer l'attractivité du territoire et le tourisme durable, grâce notamment à notre partenariat avec Atout France.

Parce que nous sommes conscients des difficultés rencontrées par les entrepreneurs locaux pour bénéficier de la commande publique locale, la Collectivité a adopté sa Charte de déontologie et de l'achat public en décembre 2020 qu'elle s'apprête à compléter par l'adoption d'ici quelques semaines en Conseil territorial d'un Small Business Act.

Cet « act » matérialisera l'engagement de la Collectivité autour d'actions concrètes pour améliorer l'accès de nos entreprises locales à la commande publique par des formations, une meilleure information et des mesures améliorant les délais de paiement.

Chers amis,

Nous assumons le passé, nous gérons le présent et nous préparons l'avenir.

Saint-Martin s'est relevé !

Saint-Martin s'est relevé d'un ouragan sans précédent. 3 ans et demi plus tard, nous pouvons être fiers de la renaissance du territoire et des efforts immenses conjugués tous ensemble avec nos concitoyens.

Il reste encore des chantiers de remise en état à mener et c'est pourquoi la Collectivité a souscrit à plusieurs plans de relance pour cofinancer la majeure partie de ses grands projets structurants.

Dans le domaine du social, la collectivité a défini plusieurs axes prioritaires, notamment des actions d'insertion, de lutte contre la pauvreté, l'accès à l'emploi et une prise en charge

de proximité dans les quartiers prioritaires, grâce aux deux Maison de Services Au Public et dans le cadre de nos Maison de Solidarité et Familles.

Près de 25 millions d'euros sont consacrés par la Collectivité aux politiques sociales.

Lors d'un prochain Conseil Territorial, il vous sera présenté les axes stratégiques en matière de politiques sociales : le lancement du schéma des solidarités, la finalisation du Plan Territorial d'Insertion, les conventions liées à la stratégie de protection de l'enfance et celles relative à la stratégie pauvreté. L'installation des instances réglementaires telle que la conférence des financeurs, le Conseil Territorial de la Citoyenneté et de l'Autonomie et la Maison Territoriale de l'Autonomie.

La cellule de lutte contre la fraude, l'autonomie des personnes, la Protection Maternelle Infantile et la prise en charge des mineurs défavorisés, sont au cœur des actions sociales de la délégation Solidarité et Familles. La démonétisation du RSA fait aussi partie des grands chantiers de cette délégation portée par ma vice-présidente Sofia CARTI.

Le développement humain, sous la double responsabilité de ma vice-présidente Valérie DAMASEAU et de ma vice-présidente Sofia CARTI-CODRINGTON, reste au cœur de nos politiques publiques.

Les orientations et actions en matière d'éducation font l'objet d'un budget conséquent, avec la construction d'un collège à la Savane de 900 places pour 23 millions d'euros, dont 3 M€ financés par la Collectivité, d'un collège à Quartier d'Orléans de 600 places pour 14 M€, les dépenses d'investissement courantes (telles que la finalisation de la politique du « tout numérique », le câblage et la généralisation du WIFI dans les écoles du 1^{er} degré, la rénovation des ateliers du lycée professionnel, la réfection des grilles et des murs d'enceinte du collège Mont-des-Accords etc..) qui sont évaluées à 1,06 millions de €.

Pour la jeunesse, nous prévoyons aussi la réhabilitation du stade Thelbert Carti de quartier d'Orléans, l'équipement du stade Vanterpool de Marigot et des aménagements sportifs sur le site de l'ancien collège de Cul de Sac.

La création du centre nautique de la Savane, cofinancé avec l'Etat, pour un montant global de 7 millions d'euros.

Nous avons également programmé les travaux de sécurisation du stade Albéric Richards de Sandy Ground.

Par ailleurs nous nous employons à réinstaller avec le soutien de l'Etat une mission locale sur le territoire pour l'insertion et pour l'emploi des jeunes saint-martinois (16-25 ans).

Entre autre, le projet **Cadre Avenir** traduit la volonté de la collectivité de pallier la faible présence de saint-martinois aux postes d'encadrement qui sont à pourvoir sur le territoire tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

Ce projet dont le démarrage opérationnel est prévu **en septembre 2021**, permettra, sur une période de dix ans, d'encourager, de faire émerger et de fidéliser une élite saint-martinoise. Le programme Cadre Avenir s'inscrira dans la durée avec une garantie de renouvellement permettant à la Collectivité de Saint-Martin de pérenniser ce programme

Outre toutes ces actions, je pense à la création d'un bureau d'information jeunesse ou encore à la mise en œuvre d'un Plan Action Jeunesse inscrits sur l'année 2021 pour un montant global de 3.5 millions.

La collectivité structure également sa politique culturelle avec la création d'un schéma territorial pour le développement de la culture mais aussi la protection du patrimoine.

Ce schéma donnera naissance notamment à de nouveaux lieux de culture dans les quartiers : les micro-folies.

1.5 Millions d'euros seront budgétisés sur l'aménagement de la Plantation Mont Vernon, 500 000 € pour la rénovation de l'église de Grand Case ou encore 4,7 millions de € pour la réhabilitation de la médiathèque en Micro-Folies.

La vie associative, tout comme le contrat de ville poursuivront leurs objectifs d'accompagnement social.

Dans le domaine économique, sous l'impulsion de mon vice-président Yawo NYUIADZI, au-delà d'une politique d'accompagnement structurée, nous porterons nos efforts à l'émergence de nouveaux leviers économiques, parallèlement au renforcement de la destination « Saint-Martin ».

Ainsi, la collectivité initiera une véritable dynamique en faveur de la croissance verte et l'économie bleue. De nouveaux relais de croissance doivent être portés face à notre ultra dépendance au secteur touristique dont il convient de diversifier l'offre.

Pour résumer : nos orientations budgétaires ont été construites à partir d'une vision politique affirmée, mais aussi en tenant compte des diagnostics, des études, des besoins exprimés par la population et des partenariats nous permettant de renforcer notre action politique pour Saint-Martin. A partir de cet ensemble cohérent, nous avons pu fixer un cap à nos concitoyens et élaborer des actions concrètes sur l'année 2021.

Je laisse désormais la parole à ma collègue Marie-Dominique RAMPHORT qui aura le soin de synthétiser pour vous la situation budgétaire et financière de l'année écoulée et de vous présenter les grands équilibres de l'année 2021.